

Expression politique - Mars 2018

Groupe Priorité Saint-Egrève

Le livre dans nos quartiers

Nous avons cette chance pour une ville de 16000 habitants, mais avec des proportions géographiques modestes, d'avoir trois points de lecture avec Barnave, Rochepleine et Fiancey. Cette volonté affirmée depuis longtemps par l'équipe municipale de permettre à chacun d'avoir accès facilement à la lecture doit être poursuivi. C'est dans cet esprit que nous avons imaginé la médiathèque du XXI^e siècle qui sera située à Barnave. Mais c'est également avec cette volonté affichée que Rochepleine et Fiancey continueront d'exister avec la présence du livre. Quelle sera-t-elle ? Ce sera aux Saint-Egrévois et à l'équipe municipale de réfléchir aux modalités de mise à disposition. La concertation qui s'étalera jusqu'en 2020 permettra de dégager les attentes de chacun. Le groupe majoritaire "Priorité Saint-Egrève" est depuis toujours engagé dans la défense du lien social dans la ville et continuera d'agir en ce sens. Le livre peut y contribuer mais l'art et la culture également. L'offre s'étoffe chaque jour avec les activités proposées par la Ville. Au vu des fréquentations de nos structures et des associations, le public semble se retrouver dans ces moments de partage et de convivialité.

Alors bien sûr nous pouvons regretter les postures politiques de nos oppositions essayant de surfer sur la vague de la crainte de fermetures.

Mais nous les comprenons aussi : ont-ils tant de matière à la critique ? Nous laissons les habitants juges de nos actions et de nos efforts pour la vitalité de la ville. Nous poursuivons notre chemin et nous accélérons.

Pour continuer cet échange, nous vous invitons à nous contacter via notre messagerie facebook ou par mail priorite.saintegreve@gmail.com. La prochaine Assemblée Générale de notre association sera également l'occasion de rencontrer ceux qui souhaitent s'engager pour l'avenir de Saint-Egrève !

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Retrouvez toutes les positions du groupe majoritaire sur la page www.facebook.com/prioritesaintegreve 

Groupe Saint-Egrève Autrement

Toujours aussi peu de transparence sur les travaux des Conseils des Habitants

La charte du Conseil des Habitants (que la majorité actuelle a rédigée !) prévoit dans son article 9.2. que le 1er Adjoint doit "informer le Conseil Municipal des avancées des travaux, des questions et des avis des trois conseils des habitants...", et ce au moins une fois par an. Or depuis le début du mandat (mars 2014) un seul retour de travaux a eu lieu en novembre 2016, et ce à notre demande.

A nouveau lors du Conseil Municipal de janvier 2018, les élus des trois groupes de l'opposition sont intervenus pour réclamer une présentation des travaux des Conseils des Habitants. Ainsi mise en cause pour ce nouveau manquement, la majorité s'est engagée à fournir ces éléments pour le Conseil Municipal de mars. L'indépendance et la transparence des travaux de cette instance sont les conditions sine qua non pour une véritable démocratie participative locale. Au delà du respect que nous devons au travail des Conseils des Habitants, il est souhaitable que leurs débats et leurs conclusions soient présentés en Conseil Municipal, lieu institutionnel de concertation, de contrôle et de décision.

Mais on le voit bien à travers les "concertations" manquées sur les bibliothèques, les rythmes scolaires et aujourd'hui ce manque de transparence sur les travaux des Conseils des Habitants, Saint-Egrève manque cruellement d'un forum d'expression libre et de débats publics.

Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

La planète chauffe !

L'ONU s'est dotée en 1992 d'un cadre de lutte contre le réchauffement climatique à l'échelle planétaire. Depuis 1995 les pays se réunissent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre lors des COP. En 1997, les pays développés se sont engagés à réduire leurs émissions de 5% de 2008 à 2012 via le protocole de Kyoto. Cet accord a été prolongé jusqu'en 2020 et prévoit pour les pays engagés une réduction de 18% de leurs émissions. Avec la COP 23 les bonnes intentions ont refait surface mais l'objectif est difficile à atteindre. Pourtant la teneur en gaz à effet de serre dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter. En tant qu'habitants d'un pays à forte consommation énergétique, nous contribuons au dégagement de CO2 dans l'air, nous sommes tous acteurs du changement climatique. Nous devons changer nos modes de vie. Savez-vous qu'à Grenoble la température a déjà augmenté de 1,3 degré ? En ville, le transport automobile particulier reste encore très présent, il est gourmand en énergie et polluant. 76% des déplacements automobiles sont des trajets de 1 à 3 km. Ces petits trajets sont pour la plupart faciles à réaliser à pied, à vélo ou en transports en commun. La multiplication des pistes cyclables, la diminution de la vitesse dans les rues, rendent ces déplacements plus sûrs.

Nous défendons cette pluralité de modes de transport, des liaisons continues et sécurisées pour les modes doux. Les bénéfices en sont connus pour notre santé, pour la qualité de l'air, pour la diminution des gaz à effet de serre, alors essayons et profitons de la balade.

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Eric Bruyant, groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe Front de Gauche - PCF

Médiathèque du XXIe siècle : pour quels enjeux de lecture publique ?

Derrière l'affichage d'une "médiathèque du XXIe siècle" vantée par la majorité municipale, quelle politique de lecture publique est défendue par celle-ci ? Aucune.

La bibliothèque municipale reste l'équipement culturel de base : première porte d'entrée vers la culture, elle représente aussi parfois le seul espace culturel en accès libre dans les quartiers. C'est un échelon fondamental pour l'égalité territoriale, la citoyenneté et le développement économique du territoire et un outil majeur de la cohésion sociale.

La baisse de dotations de l'Etat entraînant des restructurations arbitraires, des suppressions de postes et la baisse des budgets d'acquisition affectent ces réseaux de bibliothèques auxquels nous sommes attachés à St-Egrève.

"Programmateurs culturels, médiateurs numériques, webmasters, responsables de l'action culturelle ou de la formation, curateurs de données, ludothécaires... Nos missions se diversifient de plus en plus et de nouvelles compétences apparaissent, ouverture d'esprit, sens du service public, imagination et créativité au service de l'expérimentation, méthodologie de projet (expo, animation, événement culturels...) autant de nécessité à se former, à comprendre l'évolution de nos pratiques pour suivre une évolution des demandes et des publics"., Bertrand Calenge in Les bibliothèques et la médiation des connaissances.

Au-delà d'être une structure architecturale, une médiathèque du XXIe siècle doit d'abord s'inscrire dans une politique ambitieuse de lecture publique, qui permette à plusieurs équipements de se développer en réseau pour être à la fois des espaces faciles d'accès aux collections (panier, portage, liens renforcés avec les partenaires sociaux et éducatif), aux ressources numériques, à des postes informatiques, aux animations, et des lieux d'échanges et de co-construction avec les usagers qui deviennent ainsi acteurs de la lecture publique.

"La seule chose que vous ayez absolument besoin de savoir est l'emplacement d'une bibliothèque".
Albert Einstein.

Sylvie Guinand, Front de Gauche-PCF

<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/> 



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE
36 av. du Général de Gaulle
38120 SAINT-ÉGREVE
04 76 56 53 00